

TP Agent de Maintenance Technique des Bâtiments (Spécialité Hôtellerie de Plein Air)

- Formation de niveau 3
- Code RNCP : 42031
- Mise à jour : 20.01.2026



1 Semaine
Au CFA



2 Semaines
En Entreprise



PRÉ-REQUIS

Savoir lire écrire et compter. Fin de cycle collège ou de niveau assimilé et/ou entretien de positionnement.

DURÉE STANDARD

1 an, soit 420 heures en CFA. Des aménagements de durée sont possibles sous conditions. Adaptation possible du rythme de l'alternance en fonction de la saisonnalité de l'activité.

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

ADMISSION

Apprentissage de (15 à 29 ans) et sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleurs handicapés, sportifs de haut niveau ou ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant un diplôme. Professionnalisation (29 ans et +). Formation continue / CPF

TARIFS

Contrat d'Apprentissage et Contrat de Professionnalisation : frais de formation pris en charge par l'OPCO de l'entreprise conformément à la grille tarifaire de France Compétences. Formation Continue : selon votre situation, nous consulter.

RENTRÉE STANDARD

Septembre/Octobre. Entrée possible en formation tout au long de l'année. Proposition d'un parcours personnalisé après analyse de votre besoin et des objectifs de la formation.

MÉTIERS VISÉS

Agent de Maintenance d'une structure d'Hôtellerie de Plein Air

Objectif de la formation

Le titulaire de ce diplôme exerce ses activités dans les entreprises chargées de l'entretien des bâtiments et dans les services généraux des collectivités et des HPA. Ses domaines d'activités concernent la maintenance : des ouvrages de finition, d'éléments menuisés du bâtiment, des installations et équipements sanitaires thermiques et électriques (courant fort et faible) pour assurer le maintien de l'état initial mais proposer aussi des actions correctives afin d'améliorer leurs performances.



Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :

La maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

- Déconstruction, construction de tout ou partie d'un ouvrage non structurel
- Pose et installation d'éléments menuisés (plinthes, baguettes, mobiliers en kit...)
- Pose au sol de carreaux de carrelage et de dalles PVC, et pose au mur de carreaux de céramiques et de revêtements
- Opérations de maintenances programmées (nettoyage, contrôle, remplacement) des menuiseries et des fermetures d'un bâtiment
- Diagnostic de la cause du désordre et/ou dégradation, définition et mise en oeuvre d'une méthode d'intervention

La maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

- Déplacement ou réalisation d'un appareil électrique (prise, commande, point lumineux), d'une installation électrique monophasée
- Contrôle des équipements du réseau électrique
- Diagnostic de la cause du dysfonctionnement et réalisation des opérations de maintenance et de réparation

La maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

- Pose et raccords des appareils sanitaires (lavabo, lave-main, W.C, chauffe-eau, bac à douche...)
- Contrôle des équipements de l'installation sanitaire du chauffage
- Diagnostic de la cause du dysfonctionnement sur le réseau sanitaire et réalisation des opérations de maintenance de premiers niveaux

Module Spécifique HPA

- Entretien et maintenance de 1er niveau d'un système de climatisation
- Entretien et maintenance d'un bassin (petite maintenance, analyses de l'eau...)
- Entretien et maintenance d'un système d'irrigation avec une sensibilisation aux problèmes de gestion de l'eau

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles

Utilisation et démontage des échafaudages de pied, PRAP, sensibilisation au travail en hauteur

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Enseignement général, Français, Mathématiques, Etudes des Constructions

Méthodes pédagogiques



Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(suivi de la formation au CFA)



Innovation pédagogique
parcours BIM, ambassadeurs de la rénovation

Outils et moyens techniques



Plateaux techniques et pédagogiques



Salles de cours connectées



Malette d'outillage individuelle et collective



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

Modalités d'évaluation

Évaluation tout au long de la formation.

Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) ou d'examen final.

Durant la formation



Prévention des risques liés à l'Activité Physique (PRAP)



Excellence des Métiers



Habilitation Electrique



Innovation



Mobilité Européenne



Perpignan

Tecnosud – 205 rue Félix Trombe 66100 Perpignan
04 68 55 38 88 - perpignan@btpcfa-occitanie.fr

Vous souhaitez en savoir plus ?

Pour faciliter votre recherche d'entreprise et découvrir nos métiers :
www.btpcfa-occitanie.com



Retrouver le taux de réussite et d'insertion et plus d'information sur le site internet

